

Horaires	Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8 h 50 > 9h	Accueil du matin
9 h 00 > 12 h 00	Classe (3 h)
12 h 00 > 13 h 20	Pause déjeuner Prise en charge par des animateurs
13 h 30 > 16h30	Classe (3h)
16h30 > 18 h	Temps périscolaire : Etude ou Activités éducatives

Vacances scolaires 2022/2023

Rentrée : Jeudi 1er septembre 2022

- **Toussaint** : Fin des cours : vendredi 21 octobre 2022
Jour de reprise : lundi 7 novembre 2022
- **Noël** : Du vendredi 16 décembre 2022 après la classe
Jour de reprise : mardi 3 janvier 2023
- **Hiver** : Fin des cours vendredi 17 février 2023
Jour de reprise lundi 6 mars 2023
- **Printemps** : Fin des cours vendredi 21 avril 2023
Jour de reprise mardi 9 mai 2023
- **Pont de l'ascension** : Fin des cours : mardi 16 mai 2023
Jour de reprise : lundi 22 mai 2023
- **Vacances d'été** : Fin des cours : vendredi 7 juillet 2023

**BIENVENUE À L'ÉCOLE
JOLIOT CURIE**

**Votre enfant va entrer au CP ?
Vous découvrez notre école ?**



L'équipe enseignante et les associations de parents d'élèves ont souhaité accompagner votre arrivée en vous présentant l'école élémentaire Joliot Curie

École Joliot Curie

6, rue Jean Mermoz – 92320 Châtillon

01 46 57 74 44 - 0922127m@ac-versailles.fr

blog.ac-versailles.fr/elemjoliotcuriechatillon

➤ **Directeur:** Mme Cécile TOUCHET

Les Associations de parents d'élèves

FCPE: fcpechatillon.joliotcurie@gmail.com

AAPE : aape.jce@gmail.com

PEEP : joliotcurielementaire@gmail.com



Les horaires de l'école (voir au dos)

Le jour de la rentrée, les parents peuvent accompagner leurs enfants jusqu'à la cour de récréation.

Par la suite les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de l'école.

- Le matin (8 h 50/9h) et l'après-midi (13 h 20/13 h 30), les enfants entrent directement dans l'école et vont dans la cour.
- À la sortie (16h30 ou 18h), les parents attendent les enfants devant l'école.

Soyez vigilants sur les horaires. Après 16H30 ou 18H, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'école. Il faut donc éviter les retards ou, dans ce cas, prévenir l'école.

Nota : Restauration scolaire, études, activités périscolaires, accueil du matin ou du soir sont des prestations payantes, à régler selon un coefficient calculé au Service Éducation de la Mairie de Chatillon.

Toutes les inscriptions pour le temps du matin, du midi et du soir + le mercredi doivent impérativement être faites sur le portail du service Education

Relations École, Enseignants, Parents

Lors de la réunion d'information du **jeudi 30 juin** (18 h30), les futurs CP et les nouveaux élèves sont invités à visiter l'école avec leurs parents. La directrice reçoit aussi les parents, sur rendez-vous.

Les réunions parents-enseignants

Il y en a deux au cours de l'année scolaire.

- La première se tient la première quinzaine de septembre.
- La seconde a lieu la dernière quinzaine de décembre ou la première quinzaine de janvier.

L'élection des représentants de parents d'élèves a lieu en octobre.

Les conseils d'école

Le conseil d'école est constitué de la Directrice, de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élèves et d'un représentant de la Mairie. Il traite de tout ce qui concerne l'école à l'exclusion de la pédagogie (règlement intérieur, coopérative, projets de classe, fête de l'école, entretien de l'école, sécurité aux abords de l'école, etc....)

Il y a trois conseils d'école au cours de l'année, répartis par trimestre : novembre, mars et juin.

La psychologue du secteur scolaire

L'école bénéficie de l'intervention d'une psychologue, Mme Bayle, qui se rend disponible pour les enfants et les parents qui en ressentent le besoin. Il peut être contacté par téléphone

au 07 77 79 55 92 (répondeur)

ou par courriel : frederique.bayle1@ac-versailles.fr

Le temps périscolaire : études, accueil du soir (un goûter est fourni par la mairie)

Les études (1 h 30)

Les études sont encadrées par des enseignants qui font faire la lecture à voix haute aux CP et vérifient que les autres enfants travaillent.

Les enseignants ne sont pas chargés de corriger les exercices. Pensez à vérifier que votre enfant a bien appris ses leçons (et qu'elles sont bien dans le cartable).



Les activités périscolaires (à confirmer)

Elles ouvrent la possibilité de choisir et s'inscrire à une activité pour le trimestre. Ces activités culturelles, sportives ou artistiques pourront avoir lieu dans l'école ou dans des structures extérieures (gymnases) et seront encadrées par des animateurs de la Ville ou des éducateurs sportifs de l'Office Municipal d'Education Physique et Sportive.

Directeur de l'accueil de loisirs: Alexandre ONILLON

0616060727

Courriel : cdl.joliotelem@chatillon92.fr

Les classes

Il y aura 14 classes, du CP au CM 2 + un dispositif spécialisé ULIS école.

Chaque classe est équipée d'un ordinateur avec connexion à Internet et d'un tableau numérique interactif (TNI).

Précisions concernant la rentrée

Une liste de fournitures scolaires est remise aux parents avant les vacances d'été. Elle peut être complétée en septembre par l'enseignant de la classe.

Les manuels sont fournis par l'école.

La liste des classes est affichée à l'école la veille de la rentrée.

Le cartable

Il est nécessaire de choisir un cartable permettant de ranger lutins, chemises A4, grand classeur. Il doit être équipé d'une bonne fermeture. S'assurer qu'il est bien adapté à l'enfant.

Sachez qu'il n'est pas autorisé de faire rouler le cartable "à roulettes" à l'intérieur de l'école. L'enfant devra le porter jusqu'à sa classe, à l'étage.



Le cahier de correspondance (cahier blanc) est à consulter tous les jours. Pensez à signer les mots qui y sont inscrits. Il est utilisé pour communiquer avec l'enseignant ou la Directrice (exemples : maladie, exemption exceptionnelle d'étude ou de cantine, demande de rendez-vous...).

Deux langues vivantes sont enseignées à l'école Joliot Curie

L'anglais est dispensé par l'enseignant de la classe. Il commence au CP (30 minutes par semaine), puis se poursuit du CE 1 au CM 2.

L'Allemand est enseigné à partir du CM1 en complément de l'Anglais

Le sport (EPS)

1 heure par semaine avec un Educateur sportif municipal + une séance avec l'enseignant.

La piscine

Sont principalement concernés les CP et CE 1, à raison d'une fois par semaine pendant la moitié de l'année (1^{er} semestre pour les CE 1 et 2^{ème} semestre pour les CP). Les enseignants sollicitent des parents accompagnateurs.



La BCD (Bibliothèque Centre Documentaire)

L'école dispose d'une bibliothèque dotée de nombreux livres. Avec leur classe, les enfants peuvent emprunter un livre. Ils peuvent aussi parfois y accéder pendant les heures de restauration scolaire.

Les APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Les APC se déroulent en groupes restreints d'élèves, le matin de 8h20 à 8h50 ou sur le temps du midi.

Elles se déclinent soit sous la forme d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, soit sous la forme d'une aide au travail personnel ou de mise en oeuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Les groupes d'élèves varient tout au long de l'année.



L'accueil du matin et du soir

Une garderie est assurée le matin de 7 h 30 à 8 h 50 et le soir jusqu'à 18 h 30 (goûter fourni par la mairie).

Le mercredi

Le Centre de loisirs fonctionne le mercredi sur l'école

La restauration scolaire

Formule self-service avec régulation des arrivées. Les menus sont les mêmes que ceux de l'école maternelle. Des activités sont prévues pendant le temps de midi avant ou après le déjeuner de votre enfant, en fonction des services et du nombre d'animateurs prévus sur l'école. La surveillance est assurée par des animateurs de la Ville.

Responsable du temps du midi : Alexandre ONILLON